



CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES PRODUITS

1- Préambule

Nos produits ont une vocation à caractères pédagogiques dans le cadre de l'animation de session de formation ou d'information et ne peuvent pas être utilisés seuls par une personne dans une démarche d'autoformation.

L'acquisition et l'utilisation des CD-ROM PREVENTORK pour les besoins internes de votre activité professionnelle de formateur vous engagent au respect de la propriété intellectuelle.

Le contenu de chaque CD-ROM ne saurait être utilisé à d'autres fins et ne peut être utilisé que sous réserve du respect des conditions de la licence suivante.

Les images concernent tous graphismes, photographies, cliparts, dessins autres que du texte.

2 - Documents

Les images, textes figurants dans nos catalogues, prospectus, site Internet et autres documents commerciaux ou joints aux offres n'ont qu'un caractère informatif et ne constituent aucun engagement, sauf convention écrite contraire. Nous nous réservons le droit de modifier la présentation, le contenu et/ou les caractéristiques de nos produits dans un souci d'amélioration et de service à notre client.

3 - Licence d'utilisation

3.1- PREVENTORK SARL est propriétaire du contenu ou à acquis des droits nécessaires à leur commercialisation auprès de tiers, titulaires des droits. Le client ne se voit concéder que le droit d'utilisation.

3.2- Le client s'engage à ne pas utiliser les images séparément ou dans le cadre de tout autre produit. Les images devront rester partie intégrante à la conception du produit PREVENTORK SARL.

3.3- Le client n'acquiert aucun droit sur les marques, noms commerciaux ou autres signes distinctifs, secrets de fabriques, brevets.

3.4- La présente licence est monoposte. Un seul utilisateur en même temps. Si le client souhaite une utilisation simultanée par plusieurs utilisateurs, il devra acquérir autant de supports que d'utilisateur.

3.5- Il est interdit de fournir le contenu du CD-ROM sous quelque forme que ce soit ou de le mettre à disposition de quiconque à l'exception de vos employés et/ou collaborateurs dans le cadre de leur travail.

3.6- Le client reconnaît s'être assuré que son personnel et/ou ses collaborateurs ont le niveau de formation requis pour l'utilisation des produits.

3.7- Le client s'engage à prendre toutes les mesures utiles pour le respect des droits d'utilisation.

4 - Audit

Le client accorde à PREVENTORK SARL le droit de vérifier le respect des conditions de cette licence et notamment le respect d'une utilisation monoposte.

5 - Responsabilité

Les produits s'adressent à des professionnels dans le domaine de la compétence qu'ils veulent enseigner et n'ont en aucune manière vocation à se substituer à leur jugement ni à endosser les responsabilités qui sont les leurs. L'usage des produits est placé sous la seule responsabilité du client. Le client est donc responsable de l'usage, des interprétations qu'il fait, des résultats qu'il obtient, des conseils et actes qu'il déduit ou émet.

Les garanties que PREVENTORK SARL peut être amené à accorder à ses clients au titre de ses produits ne peuvent en aucun cas s'étendre à l'environnement dans lequel ils évoluent et notamment aux produits d'autres sociétés tels que matériels de projection, ordinateur, système d'exploitation et logiciels. En conséquence, la responsabilité de PREVENTORK SARL ne pourra être mise en cause pour d'éventuels dommages, directs ou indirects, pécuniaires ou autres résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utilisation de ce produit par le client. PREVENTORK SARL n'est responsable que de la conformité de ses produits. En tout état de cause, au cas où la responsabilité de PREVENTORK SARL serait retenue, il est expressément convenu que le total des indemnités de toutes sommes mises à sa charge ne pourrait excéder le montant total du prix effectivement payé par le client au titre de la concession d'utilisation en cause.

6 - Conditions de vente

Toute commande n'est exécutée qu'après la réception d'un bon de commande et après acceptation écrite de notre part.

Sauf mention particulière, le client et donneur d'ordre acceptent de figurer sur les listes de référence de PREVENTORK SARL.

7 - Délais

Nos produits sont livrables en fonction des stocks disponibles ou suivant les conditions particulières mentionnées dans le contrat adressé au client.



8 - Emballage et transport

Sauf mention contraire, l'emballage et le port correspondent à une livraison en France métropolitaine sont facturés au client pour un montant forfaitaire. Les conditions pour une livraison dans les DOM-TOM ou à l'étranger sont déterminées au cas par cas.

Dans tous les cas, il incombe au client acheteur et/ou destinataire de la livraison de faire les réserves d'usages en cas d'avarie de transport. Les frais spéciaux d'emballages, de transport, d'assurance, les droits d'octroi et de douane et toutes autres dépenses accessoires restent à la charge du client.

9 - Réserve de propriété

PREVENTORK SARL conserve la propriété des bien vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoire. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert au client, dès la livraison des risques de perte et de détérioration des biens vendus.

10 - Prix. Conditions de paiement. Pénalités.

Les prix valables pour l'année civile en cours sont libellés en euros et stipulés hors taxes, frais de port et d'emballage en sus. PREVENTORK SARL se réserve le droit de modifier ses tarifs ainsi que les caractéristiques de ses produits à tout moment et sans préavis. Les factures sont payables à 30 jours suivant la date d'émission de la facture. Un paiement est exigé à la commande pour tout nouveau client. Les paiements devront être effectués par chèque bancaire à l'ordre PREVENTORK SARL ou par virement bancaire.

A défaut de paiement ou en cas de paiement incomplet, l'acheteur sera redevable, après mise en demeure par lettre recommandée et sous réserve de tous dommages et intérêts, d'une pénalité calculée par application à l'intégralité des sommes restant dues, d'un montant forfaitaire de 1,5% par mois outre les frais de recouvrement et de contentieux éventuels.

11 - Garantie

Dans le cas où le client constaterait une défectuosité des produits, les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du produit livré doivent être formulées par écrit dans un délai de sept jours à compter de la date de livraison. A défaut les produits sont réputés conformes.

Les produits sont garantis contre un vice de fonctionnement qui pourrait apparaître dans un délai de un mois à compter de la date de livraison. Dans cette hypothèse, le client devra faire retour du produit dans son emballage d'origine à PREVENTORK SARL, avec un descriptif du défaut constaté ainsi que la copie de la facture du produit. PREVENTORK SARL retournera alors un nouveau produit à ses frais au client à l'adresse de la facture d'achat du client. Ceci au titre de la garantie n'a pas pour effet de prolonger la durée de cette garantie.

Toute autre garantie est exclue en particulier dans les cas d'endommagement, d'altération accidentelle, de négligence, de mauvaise utilisation, de modification, de défaut résultant d'une mauvaise installation.

12 - Attribution de compétence

Pour tout litiges à l'interprétation et/ou à l'application des présentes, les tribunaux de ROANNE (42) seront seuls compétents.